

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 49

Artikel: Souvenirs de grand-mère
Autor: Golay, Hector
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183429>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avait introduit chez nous la musique de cuivre, fut chargé de la partie musicale de la fête. Les collégiens, que nous appelons aujourd'hui les cadets, conduits par M. Bauverd, chef d'institut, allèrent à la Sallaz attendre le Comité central et le drapeau de la Société. Ce fut vers les 6 heures du soir que le cortège entra en ville. Il descendit Martheray. Le porte-enseigne, Zuricois, costumé en Guillaume-Tell, avait à côté de lui le fils de M. Hoffmann. Ce jeune homme, très gracieux, costumé à l'antique, tenait en main la pomme traditionnelle, percée d'une flèche. Il la présentait de temps en temps, avec une grâce charmante, à son papa, le Guillaume-Tell Zuricois, qui ne faisait pas même semblant de le voir. Le cortège descendit Martheray, Bourg, traversa Saint-François et s'arrêta au Casino, où l'albalétrier trouva un banquet et des bouteilles plus dignes de son attention.

Les montagnards neuchâtelois abondèrent au Tir; ils sentaient le besoin de dire ici, tout haut, ce que dans leur canton on leur défendait de dire tout bas.

Le jour de l'ouverture de la fête, le cortège se forma sur Montbenon et se rendit, par Saint-François, le Pont, la Palud, la Riponne, la rue Neuve, l'Halle de Saint-Laurant et le Maupas, à Beaulieu, où il arriva par une avenue de marronniers et de charmillles qui a disparu aujourd'hui.

La fête fut ce que sont toutes les fêtes; seulement plus de cordialité, plus d'esprit public, plus d'égards qu'aujourd'hui. Les opinions étaient alors libres, on n'en faisait pas spéculation, chacun disait sa pensée sans crainte de se compromettre. C'était le Lausanne d'il y a quarante ans.

Tout se passa donc en famille. La réception fut cordiale, chaleureuse, à la hauteur des temps. Il ne s'y trouva ni saltimbanques, ni marchands ambulants.

La fête terminée, les chefs eurent un banquet au Casino; ils avaient besoin, au milieu des luttes incessantes qui agitaient la Suisse, de s'entendre encore et de se serrer la main avant de se séparer. Ce fut là que Druey prononça un discours accentué sur le droit d'association et s'engagea, si jamais nos autorités songeaient à le supprimer, à allumer des feux sur nos montagnes et à appeler le peuple aux armes.

Ce discours déplut, tout juste à ceux qui réclamaient le droit d'association, à MM. les méthodistes et à leurs alliés, si bien qu'en automne, ensuite des chicanes que la France nous faisait, le Grand Conseil s'étant réuni à l'extraordinaire pour donner des instructions à ses députés, M. Guiger demanda, avant tout, que M. Druey fut mis en accusation pour les expressions dont il s'était servi. Bien s'entend que le droit d'association n'ayant pas été mis en danger et la phrase de M. Druey étant basée sur un *si*, M. Guiger fut débouté de sa plainte.

Il ne resta plus du Tir fédéral que de bons souvenirs et des fouldards représentant Beaulieu, sa fontaine, sa cantine, son pavillon des prix, avec une belle vue des Alpes pour arrière-plan. J. Z.

Lo monnâi et lo crucifix.

On monnâi dâi bords dè la Siondze avâi z'âo z'u étâ on brav' hommo, mâ on pou dè guignon et quauquîs crouîs z'annâîs aviont fè que terivè lo diabblio pè la quîua et que l'avâi gaillâ dè mau à niâ lè dou bets quand per hazard lè poivè appondrè. Portant, se sè desâi, se fasé coumeint lè z'auto, cein ne ruinèrâi pas mè pratiquès : on eimbottâ decé, on eimbottâ delé, cein n'est pas la mort d'n'hommo. Tant pis ! se su damnâ, ne sari pas lo solet.

Et lo malheureux coumeinça à robâ.

Tot parâi, après quauquî teimps, sa concheince coumeinça à l'âi rebouilli, et l'alla à confesse. Ye raconta tot et monsu l'incourâ l'âi dit : N'ia pas onco tant dè mau se vo vo z'arretâ, mâ, veilli-vo ! et po vo doutâ l'einvia dè recoumeincî, vo faut teni dein voutron moulin on crucifix et quand vo ne porra pas vo rateni, vo lo vouâiti et se vo n'êtes pas onna canaille, mè peinsò que cein vo z'arretèra.

Lo pourro monnâi fe dinsè et cein alla bin on part dè teimps, dou dzo, que crâio, mâ lo troisièmo on amena à mâodrè dâo fromeint qu'avâi tant bouna man, que l'étâi damadzo d'être d'obedzi dè féré la bráva dzein. L'étont quie ti trâi, lo monnâi, lo sa et lo crucifix. « Eh ! quin bio fromeint !... Cé tsancro dè crucifix !... Duè bounès pognès, cein n'est pas on affèrè !... Se vo n'êtes pas onna canaille... Baque ! ien a tant que lo font et que ne sont pas dâi canaillès. » L'est dinsè que peinsâvè ein li-mèmo.

Adon noutrou gaillâ s'ein va contrè lo crucifix, qu'étâi accrotsi âo mouret et l'âi dit : Ma fâi tant pis, mâ faut qu'ein aussè ion dè no dou que fottè lo camp d'ice !

Souvenirs de grand-mère.

Comme vous, quand j'étais fillette,
Sous les sapins ou dans les champs,
J'aimais l'argentine clochette,
Et ma voix y mêlait ses chants.
Là haut, dans la grande clairière,
Où le bonheur suivait mes pas,
Enfants, enfants ! j'étais bergère ;
Et j'aimais ! oh ! ne riez pas.

Au vallon semé de pervenches,
Quand l'été riait dans les bois,
Votre grand-père, le dimanche,
Venait me parler quelquefois.
Puis je rentrais à la chaumière,
Mais à lui je pensais tout bas...
J'étais jeune, j'étais bergère,
Silence, enfants ! ne riez pas.

Il était bon, honnête, sage,
Et jeune aussi, tout comme moi ;
Un beau soir, sous le frais ombrage,
Il s'en vint me jurer sa foi.
Et moi, plus heureuse et plus fière,
Je souris, il m'ouvrit ses bras ;
J'étais jolie et puis bergère,
Il m'aimait, oh ! ne riez pas.

Bon ouvrier, plein de courage,
Bien souvent sa lampe le soir,
Brillait la dernière à l'ouvrage,
Comme une étoile du devoir.

Aux jours mauvais, au temps prospère,
Celui que charmaient vos ébats,
M'appelait encor « sa bergère »;
Oh ! je l'aimais, ne riez pas !

Et maintenant, sa voix s'est tue,
Sa place est vide à mon foyer,
Cher souvenir ! mon âme émue
Près de lui voudrait s'envoler.
Et je le vois, ô doux mystère !
Et je l'aime encor ici-bas,
Petits enfants, mon cœur espère,
Il m'attend... oh ! ne pleurez pas.

Brassus, décembre 1875.

Hector GOLAY.

UN AMOUR A TRAVERS CHANTS

— Les Anglais n'apprécient que le succès tout fait. Il est probablement à cette heure chez Mademoiselle Van Mær, qui lui fera beaucoup plus d'honneur, et de recettes, que je ne lui en aurais pu procurer, car je doute de plus en plus de ma vocation pour le théâtre. Est-ce que vous tenez beaucoup, mère, à ce que je monte sur les planches ?

— Non, certes, mais...

— Oui, je sais. Mais je donnerai des leçons, je chanterai dans les salons. Je gagnerai beaucoup d'argent... et nous payerons nos dettes. Vous verrez, mère, que tout s'arrangera et...

Elle tressaillit et s'arrêta. Un coup de sonnette venait de se faire entendre.

— Tiens, dit la mère, voilà que cela s'arrange déjà ; c'est notre dicecteur qui arrive.

— Je ne crois pas, répondit la jeune fille, en appuyant la main sur sa poitrine. Mère, reprit-elle, allez ouvrir, je vous en prie ; je vous dirai pourquoi plus tard.

Quelques secondes après, la mère rentra dans le salon accompagnée d'un jeune homme.

Celui-ci, c'est-à-dire Gérard, et la jeune fille, dans laquelle on a certainement reconnu Lydie de Baudrey, échangèrent un regard où il y avait des éclairs et des larmes, mais une infinité d'autres choses encore.

Tout à fait rassuré par ce regard, et aussi, en apercevant sur la cheminée du salon une certaine petite boîte en palissandre qu'il reconnut tout de suite, Gérard se retourna vers la vieille dame et lui dit d'un ton respectueux :

— Je me nomme Gérard de madame. Ma famille était honorablement connue en Bretagne, et je me suis toujours efforcé de conserver pures les traditions qu'elle m'a laissées. Je crois donc n'être pas indigne de demander à madame la comtesse de Baudrey...

— Vous savez notre nom, monsieur ? s'écria la vieille dame d'un accent à la fois hautain et confus.

— Oui, madame, répliqua Gérard. Mais, rassurez-vous, je ne l'ai dit à personne, et, comme j'avais l'honneur de vous le dire, je vous demande l'autorisation d'offrir à mademoiselle votre fille un... engagement...

— Un engagement ! s'écrièrent en même temps la mère et la fille également surprises, quoique pour des motifs différents.

— Vous êtes directeur de théâtre, monsieur ? demanda la comtesse sérieusement, pendant que Lydie souriait.

— Non, madame ; mais j'aime passionnément... la musique. Je connais et j'admire le talent de mademoiselle...

— Mais vous savez aussi son échec d'aujourd'hui ?

— Oui, mais je crois en connaître la cause, dit Gérard en souriant à Lydie, et malgré, ou plutôt à cause de cet échec, je lui propose un engagement.... ah ! pas très splendide.... trente mille francs par an seulement...

— Mais c'est magnifique, interrompit madame de Baudrey.

— Non, madame, c'est bien au-dessous du talent de mademoiselle de Baudrey. Aujourd'hui, ou l'an prochain on ne lui donnerait peut-être pas davantage pour ses débuts ; mais dans deux ans on lui offrirait probablement dix fois plus. Or,

l'engagement que je lui offre, moi, devant rester toujours au même chiffre et être de plus éternel...

— Mais, monsieur, est-ce une plaisanterie ? demanda d'un ton assez menaçant la comtesse qui, à force de ne pas comprendre, commençait à perdre patience.

— Non, mère, c'est sérieux, et j'accepte, intervint Lydie, en tendant à Gérard une main qu'il saisit avec ivresse.

— Enfin ! m'expliquerez-vous ? reprit la mère.

On lui expliqua tout et elle consentit... provisoirement... demandant à se renseigner.

— Ce n'est pas nécessaire, dit gaiement mademoiselle de Baudrey ; et, s'adressant à Gérard : Deux mois après notre arrivée à Bruxelles, ne pouvant me résigner à ne rien savoir de vous, quoique je fusse décidée à ne vous rien dire de moi, j'écrivis, sous le nom de madame Reybaud, à ce notaire de Vannes dont vous m'aviez communiqué la dépêche. En même temps que ce que vous étiez devenu, je lui demandais... je ne sais trop pourquoi... dit Lydie avec un adorable sourire, quelques détails sur votre famille et sur vous. Il me répondit — tenez mère, voilà la lettre — que vous aviez fait un héritage et que, depuis vous étiez parti et voyagiez, il ne savait où, et il finissait en me confirmant... tout le bien que je pensais de vous, ce qui me rendit bien heureuse, en me permettant de me livrer sans remords désormais, quoique toujours sans espoir, à un amour auquel nous nous étions, vous l'avouerez, livrés l'un et l'autre un peu légèrement.

— Et, tout en m'aimant, vous m'auriez laissé vous chercher éternellement et inutilement à travers le monde comme je le fais depuis un an ?

— Qui sait ? si j'avais fait fortune...

— Ainsi, c'est moi qui vous en ai empêché, en vous faisant manquer aujourd'hui votre premier prix et cet engagement à *Her Majesty's Opera*.

— J'aime mieux le nôtre.

— Parce que ?

— Parce qu'il me dispense de monter sur les planches et me permettra de ne chanter que pour...

Elle s'arrêta.

— Pour ?... demanda Gérard suppliant.

— Pour... moi, dit-elle d'un ton de défi adorable.

Mais comme Gérard faisait la moue et que la comtesse était encore plongée dans la lettre du notaire, Lydie lui tendit la main et se penchant à son oreille, elle répéta :

— Pour moi ; mais elle ajouta aussitôt : comme autrefois, au pavillon.

Devenue madame Gérard de K... Lydie, du consentement de son mari, chante, de plus, souvent, à Paris, pour leurs amis communs, et pour les pauvres, et chaque fois qu'elle chante, elle rend heureux jusqu'aux malheureux.

Jules KERGMARD.

L. MONNET.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. A. VASLIN

Dimanche 5 décembre 1875.

LA CITERNE D'ALBY

Drame historique en trois actes.

ROQUELAURE

Ou l'homme le plus laid de France.

Vaudeville en 4 actes.

Les bureaux ouvriront à 6 1/2 h. On commencera à 7 heures

Au magasin MONNET, rue Pépinet, Cartes de visites très soignées et livrées dans la journée.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY